

Comment savoir si vous allez bénéficier d'un rendez-vous de carrière cette année ?

1. Se connecter à I-prof

Bienvenue dans I-Prof
Académie : CRETEIL



I-Prof

I-prof vous permet de façon sécurisée :

- de consulter votre dossier administratif,
- de compléter votre curriculum vitae,
- de vous informer sur vos perspectives de carrière,
- d'accéder à des guides pour gérer votre carrière, vous inscrire, obtenir vos résultats,
- de contacter par messagerie votre correspondant de gestion.

Pour accéder à I-Prof, vous devez confirmer votre authentification en saisissant votre compte utilisateur et votre mot de passe, puis en cliquant sur le bouton "Valider" :

Compte utilisateur

Mot de passe [Show](#)

*

Si vous avez des difficultés pour accéder à I-Prof, consultez [la page d'information](#).

2. Au passage, consulter son échelon

Cela se passe dans Dossier → Carrière → Corps/Grade/Échelon

Par défaut, vous êtes dans l'échelon de la nouvelle grille depuis le 01/09/2017.

Pas de panique, vous n'avez pas perdu votre ancienneté dans l'échelon, en cliquant sur les triangles noirs, vous voyez le report d'ancienneté (2 ans pour moi par exemple).

Synthèse Perso **Carrière** Affectations Anciennetés Situation particulière

Corps/Grades/Echelons Depuis le

Cliquez sur les triangles ▼ pour afficher / masquer les grades de chaque corps ou les échelons de chaque grade

▼	Corps actuel: professeur des écoles	01/09/2002
	Accès par concours externe	
	Discipline de recrutement: sans spécialité	
	Ancienneté de corps: 15 ans au 01/09/2017	
	Date de stagiarisation : 01/09/2002	
	Date de titularisation : 01/09/2003	
▼	Grade actuel: professeur des écoles de classe normale	01/09/2002
	Accès par concours externe	
	Ancienneté de grade: 15 ans au 01/09/2017	
	• 8ème échelon Accès par reclassement	01/09/2017
	Report: 02 ans	
	• 8ème échelon Accès par choix	01/09/2015
	• 7ème échelon Accès par ancienneté	01/09/2012
	• 6ème échelon Accès par grand choix	01/03/2009
	• 5ème échelon Accès par grand choix	01/09/2006
	• 4ème échelon Accès par ancienneté	01/09/2004
	• 3ème échelon Accès par 1ère nomination ou classement	01/09/2003
	• 2ème échelon Accès par ancienneté	01/12/2002
	• 1er échelon Accès par 1ère nomination ou classement	01/09/2002



Si vous êtes au 6^e ou 8^e échelon ou au 9^e depuis 2 ans, vous avez des chances de bénéficier d'un rendez-vous de carrière.

3. Consulter le SIAE

Cela se passe dans Les services → Utilisez SIAE pour gérer vos rendez-vous de carrière
Vous devrez surement vous identifier à nouveau (mêmes identifiants que pour vous connecter à I-prof).

The screenshot shows the SIAE portal interface. At the top left, there is the logo of the French Republic and the text "MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE". To the right, the title "PORTAIL SIAE" is displayed in large, colorful letters. In the top right corner, there are links for "IMPRIMER LA PAGE" and font size adjustments "A- A+". Below the header, a navigation link "Rendez-vous de carrière >" is visible. A prominent red message box states: "Vous n'êtes pas éligible à un rendez-vous de carrière." To the right of this message, there are three main content blocks: 1. A card with an icon of a speech bubble and two gears, titled "RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE". 2. A card with the text "CONSULTER LE GUIDE ET LA NOTICE SUR LA RÉNOVATION DES CARRIÈRES ET DE L'ÉVALUATION". 3. A card titled "HISTORIQUE" with the text "CONSULTER L'HISTORIQUE DE VOS COMPTES RENDUS D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE" and a small icon.

Vous saurez alors si vous êtes éligible.